

## Annexe : Frais professionnels : de quoi parle-t-on ?

### Frais de Sami Kanaan 2011 – 2017

Frais	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>1. Frais de représentation</b>	2'297	8'793	7'589	6'769	9'485	9'715	6'524
<b>2. Transport</b>	4'276	11'984	1'332	3'164	18'072	4'341	6'724
<b>Hôtel</b>	1'018	2'639		2'738	6'811	590	1'396
<b>Indemnités per diem</b>	2'465	4'690	810	2'570	4'620	2'254	2'190
<b>3. Voyage ACG</b>		2'620	2'860	2'650	1'820	2'570	2'620
<b>4. Taxi</b>	324	737	697	383	946	482	214
<b>5. Téléphone</b>	2'815	4'714	3'891	3'886	7'449	4'605	3'727
<b>6. Autres frais</b>	877	882	75	358	534	258	2'334
<b>Total</b>	<b>14'071</b>	<b>37'059</b>	<b>17'254</b>	<b>22'518</b>	<b>49'736</b>	<b>24'815</b>	<b>25'729</b>

Quelques précisions sur ces rubriques :

1. Frais de représentation (« invitations » dans le tableau de la Cour des comptes) : y figurent essentiellement des repas de travail, en moyenne environ 50 par an, soit environ 4 par mois, sachant qu'avec des semaines qui mobilisent, pour la fonction, facilement 70-80 heures d'engagement, les repas font très régulièrement partie du temps de travail.

Ces repas se font essentiellement autour de projets avec des partenaires internes et externes (par exemple : la préparation de la venue des Géants à Genève, le nouveau Musée d'art et d'histoire, l'étude sur l'économie créative et culturelle, des projets avec l'Université,...), à l'occasion de l'accueil de délégation d'autres collectivités publiques voisines, romandes ou partenaires (par exemple les villes de Lausanne, Onex, Annemasse, etc.), avec des journalistes, des acteurs privés sollicités dans le cadre de partenariats publics-privés ( par exemple, horlogerie, Journées de métiers d'art, etc.), ainsi que des repas et des collations internes de travail.

2. Voyages : En font partie les frais de transport (train ou avion), d'hébergement (hôtels) et autres frais de séjour, les perdiems (aujourd'hui supprimés) étant des forfaits journaliers remplaçant la comptabilisation spécifique de tous les frais ponctuels pendant un voyage ; voici les principaux exemples de déplacements depuis 2011 :

- Nombreux déplacements vers Berne (Union des villes suisses, Dialogue culturel national ou groupe des villes-centre regroupant les 10 plus grandes villes suisses, organisatrices par exemple du projet d'exposition nationale Nexpo) ;
- Séminaires du Conseil administratif (retraite annuelle de travail sur 3 jours),
- Participation presque annuelle au Festival de Locarno ;

- Voyages annuels qu'organisent les commissions du Conseil municipal ou sa sortie annuelle ;
  - Déplacements spécifiquement liés à des projets : East-West Center à Sarajevo, Fête fédérale de lutte (que nous aurions aimé accueillir à Genève), semaine culturelle et scientifique « Geneva meets New York » en marge du tricentenaire Rousseau en 2012, Prix suisse de la performance, co-organisé avec plusieurs villes suisses, ...
  - Déplacements liés au Bicentenaire de Genève dans la Confédération en 2014-2015 ;
  - Participation genevoise au pavillon suisse lors de l'Exposition universelle Milano 2015
  - Autres exemples : Nantes pour des projets du Fonds municipal contemporain ou en prévision de la venue des Géants, Lille pour la mythique finale franco-suisse de la Coupe Davis, des projets de coopération internationale scientifique des Conservatoire et Jardin botaniques, Arles pour les Rencontres photographiques (afin promouvoir les artistes genevois-es dans un partenariat avec Présence suisse) ou le Festival d'Avignon.
3. Voyage ACG : Ce voyage annuel est organisé par l'Association des communes genevoises (ACG, organe officiel des 45 communes à Genève), qui facture un « package » similaire à chaque commune pour ses élu-e-s.
  4. Taxis : J'ai une utilisation rare des taxis dans le cadre professionnel (le plus souvent pour rejoindre l'aéroport en lien avec le point 2 d'ailleurs). Je me déplace principalement à vélo (un vélo à assistance électrique mis à disposition par la Ville), et occasionnellement avec une des voitures de fonction mises à disposition sur demande pour des occasions spécifiques.
  5. Téléphonie : C'est un instrument aujourd'hui incontournable et utilisé intensivement pour une fonction qui se doit d'être disponible en tout temps et tout lieu, y compris pour accéder à des dossiers informatiques par exemple. Un système de forfait a été mis en place en 2018 après une longue négociation, comme l'avait expliqué ma collègue Sandrine Salerno, qui a repris la responsabilité des services informatiques à la fin de l'année 2012 après le départ de Pierre Maudet au Conseil d'Etat. J'avais interpellé à plusieurs reprises le Conseil administratif sur le fait que nos abonnements n'étaient plus adaptés aux besoins d'aujourd'hui, la dernière fois en avril 2017. J'ai veillé à acheter régulièrement des « packs » de données afin de limiter les frais, dans l'attente des nouveaux abonnements qui ont pu enfin être transformés en forfaits depuis 2018, à l'issue d'une longue renégociation du contrat collectif pour les près de 1500 abonnements de la Ville de Genève.
  6. « Autres frais » : Y figurent majoritairement des frais comme l'acquisition d'un visa pour certains pays, des finances d'inscription ou d'accréditation à des évènements, etc. En 2017, le déplacement au festival d'Avignon a été comptabilisé par erreur dans cette catégorie, au lieu d'être ventilé correctement dans les bonnes rubriques (transport, hôtel, etc.), ce qui explique ce montant plus élevé.